

Comité ZIP
Saguenay-Charlevoix

7 novembre 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

3^e édition de la Table
de concertation sur la
navigation durable au
Saguenay (TCNDS)



TABLE DES MATIÈRES

- 3** — Remerciements

- 4** — Liste des abréviations

- 5** — Déroulement de la journée

- 6** — Liste des personnes présentes

- 8** — Qu'est-ce que la TCNDS?

- 9** — Résumé de la 3^e édition de la TCNDS
 - 9** Les conférences
 - 10** Atelier de travail : prendre des décisions concertées et consensuelles
 - 14** Plénière sur quelques propositions de règles décisionnelles
 - 17** Élection du comité organisateur

- 18** — Conclusion

- 19** — Références

REMERCIEMENTS

Chers partenaires et participant-es de la TCNDS,

Le comité ZIP Saguenay-Charlevoix (ZIPSC) tient d'abord à remercier toutes les personnes s'étant présentées à la troisième rencontre de la TCNDS, qui s'est tenue le 7 novembre 2023. Votre participation enthousiaste et intéressée tout au long de la journée a permis de faire progresser la Table et de fixer les liens qui unissent ses membres. La diversité d'acteurs et d'actrices qui siègent sur la Table est une richesse qui est mise en valeur à chacune de ses rencontres et une force sur laquelle nous continuerons de nous appuyer.

Nous remercions également le Réseau Québec maritime (RQM) pour sa contribution financière à l'activité du 7 novembre et pour son aide inestimable tout au long de l'organisation de l'événement. Les partenariats solides et durables sont essentiels pour que la TCNDS puisse entraîner des bénéfices concrets pour le fjord du Saguenay, ses écosystèmes, son économie, ses usagers et usagères ainsi que ses communautés côtières. C'est pourquoi nous sommes infiniment reconnaissants de votre intérêt, de votre implication et de votre confiance envers la TCNDS.

Nous remercions aussi Mathilde Couturier de l'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL) et Noémie Plourde de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour leurs conférences claires et concises nous permettant d'accroître nos connaissances qui concernent le fjord du Saguenay et la navigation.

Finalement, nous remercions les membres du Comité organisateur qui se sont rendus disponibles pour nous accompagner dans la planification de l'événement. La réussite de la rencontre est le fruit de ce travail collectif.

Ève-Laurence Hébert

Coordonnatrice à la concertation pour le Comité ZIP Saguenay-Charlevoix

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- CT** ——— Comité de travail
- OGSL** ——— Observatoire global du Saint-Laurent
- RQM** ——— Réseau Québec maritime
- TCNDS** ——— Table de concertation sur la navigation durable au Saguenay
- UQAC** ——— Université du Québec à Chicoutimi
- ZIP** ——— Zone d'intervention prioritaire
- ZIPSC** ——— Zone d'intervention prioritaire Saguenay-Charlevoix



DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

7 NOVEMBRE 2023

- 9 h 30** ————— Mot de bienvenue
- 9 h 40** ————— Conférence – Mathilde Couturier, conseillère scientifique (Observatoire global du Saint-Laurent).
Les données ouvertes : découverte, accessibilité et diffusion
- 10 h 10** ————— Conférence – Noémie Plourde, archéologue et chargée de cours (UQAC).
Sept millénaires de navigation sur la rivière Pitchitaouichez (Saguenay)
- 10 h 50** ————— Exercice 1 – *Développer une proposition concertée*
- 11 h 55** ————— Présentation de l'activité de réseautage
- 12 h** ————— Dîner
- 13 h** ————— Élection du Comité organisateur
- 13 h 20** ————— Exercice 2 – *Prendre des décisions consensuelles*
- 14 h 40** ————— Plénière sur quelques modalités décisionnelles
- 15 h 10** ————— Rétroaction sur les ateliers et conclusion

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

Raphael Gaudreault	Ariane Phosphate Inc
Julie Tremblay	Carrefour maritime de Tadoussac
Caroline Potvin	Club de Yacht de Chicoutimi
Olivier Guillemin	Club de Yacht de Chicoutimi
Bernard Panaroni	Club nautique L'Anse-Saint-Jean
Pierre Dostie	Coalition Fjord
Josée Vermette	Collectif de l'Anse à Pelletier
Catherine Moreau-Tremblay	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
Alexandra Dupéré	Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Frédéric de Beaumont	Fonds d'action Saint-Laurent
Charlène Lefebvre	Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail
Simone Anne Adja	Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail
Karine Gagnon	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Paschale Bégin	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - CEGRIM
Martin St-Gelais	MRC du Fjord-du-Saguenay
Angélique Longtin	Navettes maritimes du Fjord
Mathilde Couturier	Observatoire global du Saint-Laurent
Lisane Gamache	Organisme de bassin versant du Saguenay
Chloé Bonnette	Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent - SEPAQ

Raphaëlle Dancette	Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent - Parcs Canada
François St-Gelais	Port de Saguenay
Dany Gravel	Promotion Saguenay
Nathalie Gaudreault	Promotion Saguenay - Navettes maritimes du Fjord
Geneviève Lalonde	Réseau Québec maritime
Maude Boissonneault	Réseau Québec maritime
Patrice Comsis	Rio Tinto Aluminium
Justine Desjardins	Rio Tinto Aluminium
Sébastien Lafrance	Société des traversiers du Québec
Noémie Plourde	Université du Québec à Chicoutimi
Jacques Paradis	Voile Croisière Parasard
Éléonore Cusson	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
Ève-Laurence Hébert	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
Félix Audet-Robitaille	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
Laurence Martel	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix
Philippe Gagné	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix



QU'EST-CE QUE LA TCNDS ?

Inaugurée le 4 octobre 2022, la TCNDS est une initiative du Comité ZIPSC ayant pour mandat de favoriser la cohabitation harmonieuse entre les usagers et usagères, les collectivités côtières et les écosystèmes aquatiques, marins et côtiers de la rivière Saguenay. La TCNDS se veut un lieu privilégié de prise de décisions concertées, de mise en commun d'expertise et de recherche de consensus face aux enjeux soulevés par les parties prenantes. Les membres de la TCNDS se réunissent sur une base volontaire, à raison de deux fois par année, afin d'identifier les points de convergence entre les acteurs et harmoniser les pratiques.

En date du 7 novembre 2023, la TCNDS est composée d'acteurs issus des secteurs économiques, communautaires, municipaux et des Premières Nations. Des sièges consultatifs sont également prévus pour permettre la participation d'experts provenant du milieu de la recherche, de ministères, d'organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux.

RÉSUMÉ DE LA 3^E ÉDITION DE LA TCNDS



À l'étape de sa 3e édition, la TCNDS en est arrivée à structurer ses mécanismes décisionnels, qui demeurait une phase primordiale à compléter en vue de la poursuite de ses activités. Trente-cinq participant-es de différents horizons ont répondu à l'appel et ont participé à la journée de concertation. L'ordre du jour était composé de deux grands volets. Le premier, plus éducatif, proposait au public deux conférences pour accroître les connaissances et stimuler la réflexion. Le deuxième volet, plus participatif, a été l'occasion de mettre en pratique des méthodes de prise de décision concertée et consensuelle afin de les apprivoiser et de les évaluer collectivement. Au milieu de tout cela, l'élection du comité organisateur pour l'année 2023-2024 a été accomplie et quelques occasions de rencontre et de réseautage ont ponctué le déroulement de la journée.

LES CONFÉRENCES

Deux conférences de 20 minutes étaient prévues en avant-midi. La première, animée par Mathilde Couturier, conseillère scientifique pour l'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL), portait sur un ensemble de « données ouvertes », qui sont en libre accès, vérifiées et diffusées par l'OGSL dans le but de les rendre disponibles pour les acteurs concernés par les écosystèmes du Saint-Laurent et de ses affluents. Cette conférence a permis de donner des pistes de réponses et de solutions à l'une des préoccupations les plus prioritaires pour les participant-es de la TCNDS, soit l'enjeu de la disponibilité des données pour faciliter la prise de décision éclairée en lien avec la navigation durable au Saguenay. En prenant connaissance des catalogues de données de l'OGSL, de ses outils et de ses services, les participant-es de la TCNDS savent maintenant où se tourner pour obtenir des données autour de thématiques telles que les écosystèmes du fjord, la navigation, les conditions maritimes et bien d'autres.

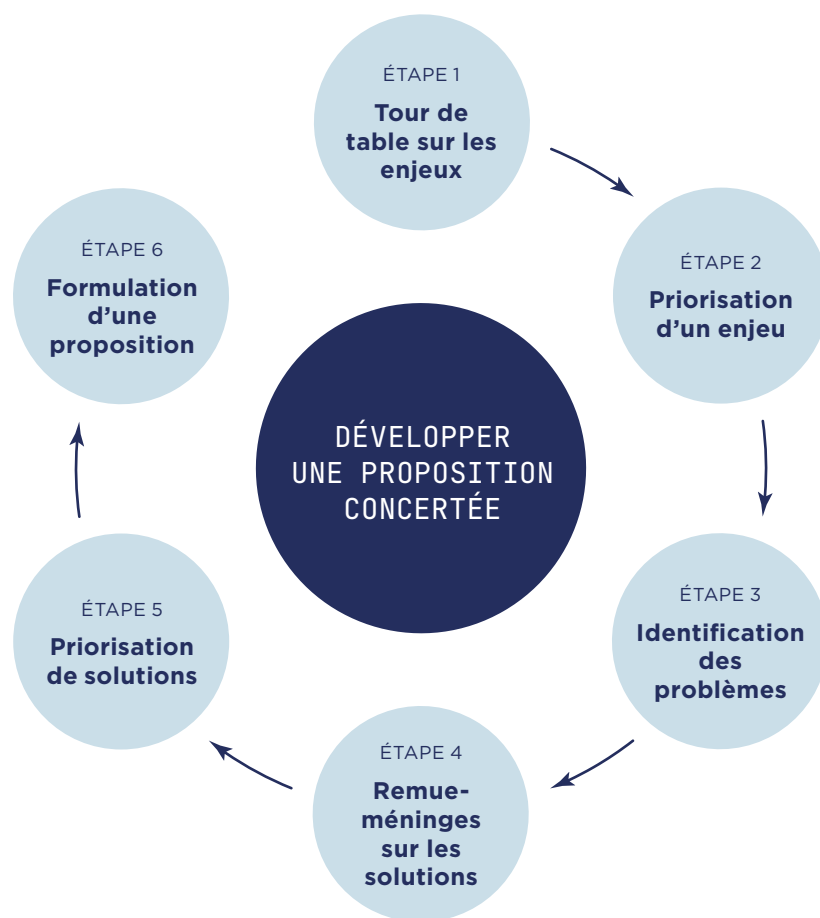
La deuxième conférence, livrée par Noémie Plourde, archéologue et chargée de cours à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), offrait un portrait des recherches archéologiques qui portent sur la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et principalement sur les berges de son fjord, permettant de comprendre la préhistoire de son occupation humaine. Intitulée *7 millénaires de navigation sur la rivière Pitchitaouichez (Saguenay)*, la présentation s'est attardée à décrire les modes de vie des premiers peuples ayant navigué sur le fjord et habité ses berges à la lumière des vestiges découverts dans les 450 sites archéologiques de la région.



ATELIER DE TRAVAIL : PRENDRE DES DÉCISIONS CONCERTÉES ET CONSENSUELLES

L'atelier proposé lors de la troisième rencontre de la TCNDS avait pour objectif de mettre en pratique une méthode de concertation et de prise de décision consensuelle à partir d'une mise en situation fictive. Ces méthodes ont été pensées pour mobiliser l'intelligence collective et pour susciter l'adhésion du plus grand nombre de participant·es aux décisions. Elles s'appuient sur des principes d'horizontalité et de coopération qui correspondent aux valeurs qui animent la TCNDS.

Deux exercices ont été pensés pour essayer les deux grandes étapes de la méthode. Le premier, qui avait cours durant l'avant-midi, appelait les participant·es, séparé·es en sous-groupes, à développer une proposition à travers un processus de concertation. Celui-ci prenait comme inspiration une méthode éprouvée en contexte de cogestion d'enjeu, pensée par le professeur en psychologie organisationnelle Pierre Deschênes (et al., 2004). [Les différentes étapes du processus](#) ont d'abord été présentées par Ève-Laurence Hébert, coordonnatrice à la concertation pour le Comité ZIPSC.



Quatre sous-groupes, composés d'acteurs diversifiés, étaient mandatés de se pencher respectivement sur une des quatre catégories d'enjeu qui ont été priorisées par les participant·es de la TCNDS lors de sa première édition : 1) les enjeux économiques de la navigation, 2) les enjeux liés aux conflits d'usage, 3) les enjeux liés aux risques et à la sécurité et 4) les enjeux liés à l'environnement.

Les sous-groupes étaient mis devant la situation suivante :

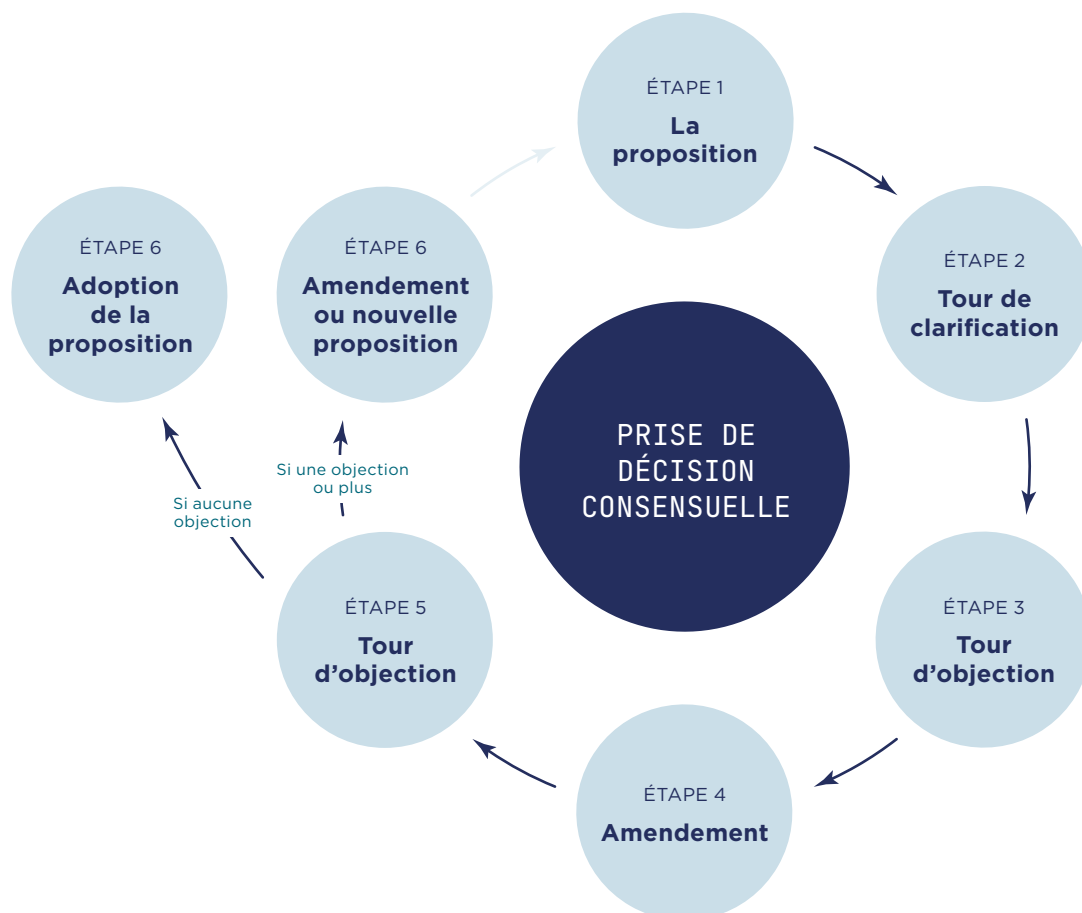
«Le gouvernement du Québec débloque une enveloppe de 3 millions de dollars pour développer la navigation sur la rivière Saguenay en respectant les principes du développement durable, c'est-à-dire qui :

- **Maintient l'intégrité de l'environnement** pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;
- **Assure l'équité sociale** pour permettre le plein épanouissement de tous les humains, l'essor des communautés et le respect de la diversité;
- **Vise l'efficacité économique** pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable (MELCCFP, S.D.).

La TCNDS souhaite prendre une décision concertée sur l'utilisation de ces fonds.»

Chaque sous-groupe devait choisir consensuellement un seul enjeu à l'intérieur de sa catégorie, décliner l'enjeu en différents problèmes spécifiques, trouver des solutions pour remédier à ces problèmes et prioriser quelques solutions en vue de formuler une proposition d'actions à mettre en œuvre avec le budget fictif alloué.

Le deuxième exercice, qui avait lieu en après-midi, visait à rapprocher la proposition du consensus et à l'améliorer pour la rendre la plus effective et claire possible. Le consensus se définit comme un processus de recherche du consentement le plus large possible au moyen de la délibération. Il repose sur la coopération plutôt que sur le conflit et se situe dans la résolution de problèmes plutôt que dans l'affrontement - ce qui tend à favoriser l'adhésion des partenaires au résultat (Vodoz, 1994). Encore une fois, [les différentes étapes du processus](#) ont été présentées par Ève-Laurence Hébert, du Comité ZIP Saguenay-Charlevoix. Appliquée dans les organisations qui fonctionnent selon une gouvernance horizontale, la méthode invite à l'expression des points de vue et l'intégration des critiques par la participation de tous et toutes au processus décisionnel.



Les exercices ont donné des résultats positifs, qui se démontrent par l'adoption des propositions dans les quatre sous-groupes. À la fin du processus, on ne comptabilise qu'une seule abstention dans l'ensemble des participant-es. Le processus, invitant les partenaires à exprimer les raisons de leur désaccord, a permis à la personne abstentionniste de se sentir entendue et prise en compte. Malgré les réalités très différentes des acteurs siégeant sur la TCNDS, le processus a engendré une adhésion forte aux propositions de la part de tous et toutes, ainsi qu'une efficacité dans la prise de décision, qui a dû se dérouler dans un temps très limité.

Les sous-groupes se sont approprié la méthode à leur façon, tout en préservant son essence et ses principes. Certains lançaient des discussions plus ouvertes plutôt que des tours de table; d'autres co-construisaient leurs propositions et leurs amendements collectivement plutôt que de laisser la tâche entre les mains de l'animatrice.

Bien que fictif, l'atelier a permis de mettre en lumière la capacité des membres de la Table de s'entendre, de proposer des actions concertées et de prendre des décisions recueillant l'accord de tout le monde – ce qui est prometteur pour la poursuite des activités de la TCNDS.

Les commentaires émis par les participant-es sur la méthode étaient globalement en faveur de son institution dans le fonctionnement de la TCNDS. Nous retenons tout de même quelques commentaires qui visent à l'amélioration de ses mécanismes. Pour chacun d'entre eux, nous proposons quelques modalités à intégrer.

- 1) Dans l'objectif d'être plus **rigoureux** dans leurs interventions, certain-es participant-es auraient souhaité pouvoir faire de la **recherche** et appuyer leurs arguments sur des **faits vérifiables**, mais aucun moment n'était alloué dans le processus à cette étape pourtant importante.

Pour régler cette problématique, nous proposons :

- Qu'au moment des rencontres régulières de la TCNDS, qu'une première tentative de résolution de l'enjeu soit faite et que les besoins en termes de données, d'informations et de faits soient identifiés par les membres;
- Qu'un comité de travail extraordinaire¹ (CT) soit formé pour approfondir l'enjeu et parfaire la proposition d'actions à mettre en œuvre pour le solutionner;
- Que la personne coordonnatrice soutienne le CT en fournissant à ses membres des données et des études à prendre connaissance avant la rencontre de travail;
- Que le CT intègre des experts sur l'enjeu discuté agissant à titre de membres consultatifs.

¹ Les CT extraordinaires se réunissent en dehors de rencontres régulières de la TCNDS pour développer des propositions concertées à soumettre à l'ensemble des membres. Voir « Proposition 4 » dans la section *Plénière sur quelques propositions de règles décisionnelles* ci-bas.

- 2) Les termes «**enjeu**» et «**problème**» pourraient être mieux définis et distingués.

Voici donc des définitions applicables dans le cadre de la méthode de concertation proposée, qui ont été intégrées dans le Glossaire :

- **Enjeu** : Il est issu d'un « processus de problématisation par lequel des acteurs perçoivent une situation et, en fonction de leurs systèmes de valeurs, de leurs connaissances, du contexte, la jugent anormale ou problématique [...] et considèrent la nécessité d'une action collective » (Brisson, 2019). Dans le cadre de notre méthode de concertation, l'enjeu est large et recoupe des problèmes plus spécifiques.
- **Problème** : Il représente les difficultés, défis ou conflits à surmonter lors de la démarche de résolution d'un enjeu (Deschênes et al., 2004). En identifiant des problèmes précis que suscite l'enjeu, il est plus facile de faire émerger des solutions qui adressent les problèmes.

Par exemple, pour l'**enjeu** « harmoniser le développement économique et les exigences environnementales », les **problèmes** seraient :

- La fragilité des écosystèmes ;
- La difficile disponibilité des technologies innovatrices sur le plan environnemental ;
- Les exigences environnementales sont coûteuses pour les entreprises et affectent leur rentabilité ;
- L'impact social positif d'une économie prospère ;
- Etc.

- 3) La méthode de concertation proposée s'applique bien en groupe restreint, mais moins en grand groupe. Il faut donc penser aussi à des mécanismes adaptés à des assemblées populaires pour atteindre les mêmes objectifs de consensus, d'adhésion aux résultats et d'efficacité.

Nous proposons donc :

- Qu'une plénière soit ouverte en grand groupe sur toutes les propositions développées en sous-groupe ou en CT pour recueillir les points de vue ;
- Qu'une procédure d'amendement des propositions soit incluse dans les règles de fonctionnement de la TCNDS.



PLÉNIÈRE SUR QUELQUES PROPOSITIONS DE RÈGLES DÉCISIONNELLES

Afin de définir les règles décisionnelles, quelques propositions pensées au préalable par le Comité ZIPSC ont été soumises aux participant·es de la TCNDS pour une discussion ouverte afin de recueillir les commentaires dans le but de les améliorer.

PROPOSITION 1 : LE QUORUM

Proposition originale :

- Qu'un minimum de 60 % des sièges soient occupés pour que la TCNDS puisse adopter des propositions.

Commentaires des participant·es :

- Il vaut mieux tenter d'aller chercher la représentativité des secteurs plutôt qu'un pourcentage général.
- Il est important de bien sensibiliser les membres au préalable quand il y a des décisions qui seront prises pour les inciter à venir.
- Si le quorum n'est pas atteint, il serait pertinent de se garder la possibilité de faire le vote par voie électronique après la rencontre.

Nouvelle proposition :

- Qu'au minimum un·e représentant·e de chaque secteur (Premières nations, économique, communautaire et municipal) soit présent·e lors des votes pour que la TCNDS puisse adopter des propositions.
- Que les propositions puissent être amendées par les membres de la TCNDS sans quorum effectif.
- Dans l'éventualité de l'absence du quorum lors d'une prise de décision, que la TCNDS reporte le vote par voie électronique.
- Que la personne chargée de la coordination de la TCNDS avise les participant·es au préalable lorsqu'une proposition doit être soumise au vote.

PROPOSITION 2 : LA MAJORITÉ QUALIFIÉE

Proposition originale :

- Qu'une majorité de 75 % des membres donnent leur accord sur une proposition pour que celle-ci soit adoptée.
- Que cette majorité soit effective autant en sous-groupe, en comité de travail qu'en grand groupe.

Commentaires des participant·es :

- C'est un pourcentage élevé, qui vaut la peine d'être essayé, tout en gardant la possibilité de changer les règles pour l'abaisser.

Ajout à la proposition :

- Qu'une majorité simple (50 % +1) des membres donne son accord sur les propositions de modification des règles de fonctionnement de la TCNDS afin qu'elles soient adoptées.

PROPOSITION 3 : LA COMPOSITION DE LA TCNDS

Proposition originale :

- Que soit adoptée la composition de la TCNDS telle qu'elle est présentée dans les règles de fonctionnement.
- Qu'un siège représente un droit de délibérer, un droit de vote et un droit de proposition.
- Que les personnes siégeant dans les différents secteurs puissent changer d'une édition de la TCNDS à l'autre.

Commentaires des participant-es :

- Il faudrait préciser qu'un siège représente une organisation quand vient le temps de voter.
- Les nombres de sièges ont été pensés à titre indicatif et reflète les catégories d'acteurs composant chaque secteur. Ils pourraient être modifiés.
- On souhaite que la TCNDS soit ouverte à tous et toutes, mais que les décisions se prennent de façon légitime et équilibrée.

Nouvelle proposition :

- Que le nombre de sièges associé à chaque secteur soit effacé des règles de fonctionnement.
- Qu'un siège représente un droit de vote lors de l'adoption des propositions.
- Qu'une organisation soit représentée par un seul membre lorsque vient le temps de voter.
- Que les organisations et les personnes siégeant dans les différents secteurs puissent changer d'une édition de la TCNDS à l'autre, bien que nous encourageons une participation continue de la part des membres de la Table.



PROPOSITION 4 : COMITÉ DE TRAVAIL EXTRAORDINAIRE

Proposition originale :

- Lorsque les membres de la TCNDS le jugent nécessaire, qu'un comité de travail extraordinaire soit créé afin de développer une ou des propositions concertées à soumettre à l'ensemble des membres.
- Que ce comité de travail soit formé d'un membre de chaque secteur.
- Que l'élection des membres de ce comité de travail fonctionne selon les mêmes principes que l'élection du Comité organisateur.
- Que les membres du comité de travail se rendent disponibles pour se rencontrer à l'extérieur des activités régulières de la TCNDS.
- Que la personne chargée de la coordination de la TCNDS soutienne le comité de travail.

Commentaires des participant·es :

- Le quorum dans les comités de travail ou sous-groupes n'est pas obligatoire, car aucune décision n'y est prise.
- Il serait intéressant d'avoir la possibilité de créer des CT par secteur, ce qui peut être utile dans certaines situations.

Retrait de la proposition :

- Que ce comité de travail soit formé d'un membre de chaque secteur.

Ajout à la proposition :

- Que les membres de la TCNDS choisissent si le CT est hétérogène, donc formé d'un·e participant·e de chaque secteur, ou homogène, c'est-à-dire formé des participant·es d'un même secteur.

PROPOSITION 5 : PROCÉDURE D'AMENDEMENT EN GRAND GROUPE

- Considérant les commentaires exprimés sur les limites de la méthode de prise de décision concertée et consensuelle.
- Considérant la nécessité de mettre en place des mécanismes de prise de décision en grand groupe qui favorisent le consensus.
- Que des modifications à la proposition puissent être proposées par les membres votants de la TCNDS.
- Que les modifications soient intégrées automatiquement à la proposition si le membre proposeur ou comité proposeur l'accepte à l'unanimité.
- Si le membre ou le comité proposeur n'est pas d'accord avec l'amendement, qu'une plénière sur l'amendement soit ouverte. À l'issue de la plénière, le vote sur l'amendement est demandé et une majorité qualifiée de 75 % est nécessaire pour son adoption.

ÉLECTION DU COMITÉ ORGANISATEUR

La troisième rencontre de la TCNDS a été l'occasion d'élire le Comité organisateur pour un nouveau mandat d'un an. Celui-ci n'aura jamais été aussi populeux, avec cinq membres s'étant porté volontaires pour siéger à titre de représentant·es de leur secteur respectif :

Secteur	Organisation représentante	Membre représentant
Premières Nations	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	Catherine Moreau Tremblay
Industriel	Port de Saguenay	François Saint-Gelais
Récrétourisme	Club de Yacht de Chicoutimi	Olivier Guillemain
Municipal	MRC du Fjord-du-Saguenay	Martin Saint-Gelais
Communautaire	Coalition Fjord	Pierre Dostie
Environnement	Vacant	Vacant
Consultatif	Vacant	Vacant

Nous invitons toute personne qui souhaiterait siéger sur les postes vacants à communiquer avec l'équipe du Comité ZIPSC afin que nous vous intégrions dans le comité organisateur.

CONCLUSION

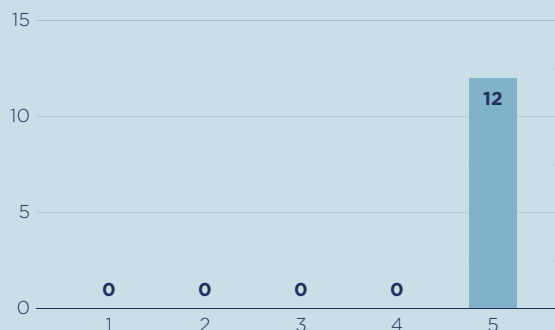
À l'issue d'une journée de travail bien chargée, le défi de régler la question des mécanismes décisionnels a été relevé par le biais d'exercices bien préparés et de discussions collectives. Les activités de cette troisième rencontre de la TCNDS fondent des bases solides sur lesquelles il sera possible de s'appuyer pour poursuivre le travail collectif dans lequel se sont engagés ses membres. Nous croyons que l'implantation de procédures décisionnelles et de méthodes éprouvées dans les règles de fonctionnement était essentielle avant d'entamer les prochaines étapes charnières.

L'intérêt pour la TCNDS se mesure à la participation active de ses membres, aux applaudissements chaleureux, mais aussi au fort appui qu'elle reçoit rétroactivement. Les résultats de notre sondage de rétroaction nous donnent aussi de bonnes pistes en vue de nous améliorer dans l'organisation de la TCNDS et de ses activités, que nous nous efforçons de toujours mieux figurer.

À la lumière de votre expérience lors de la dernière rencontre, pensez-vous poursuivre votre implication auprès de la TCNDS ?

1 étant « pas du tout »
et 5 étant « tout à fait »

12 réponses



Les prochaines étapes :

- Planifier une rencontre du Comité organisateur au courant de l'hiver 2024 pour préparer la quatrième rencontre de la TCNDS ;
- Préparer la quatrième rencontre de la TCNDS ayant pour objectif de définir sa vision ;
- Intégrer les modalités décisionnelles dans les Règles de fonctionnement ;
- Accroître le financement de la TCNDS pour pérenniser ses activités régulières, rémunérer sa coordination et permettre l'organisation d'un forum public.



RÉFÉRENCES

Anim'Action. 2020. *L'art d'animer, de décider et d'agir*. https://robvq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/07/art_animer.pdf

Brisson, Geneviève. 2019. *Exploration conceptuelle de la notion d'enjeu et quelques termes apparentés*. Projet de recherche ATISÉE (Analyse territoriale des impacts sociaux au sein de l'évaluation environnementale), UQAR.

Deschênes Pierre, Bergeron Jean et Minier Anne-Lise. (2004). *Guide d'une démarche pratique de concertation à l'usage de partenaires engagés dans un projet partagé de développement local et régional*. Chicoutimi : MRC du Fjord -du-Saguenay.

Leafe Christian, Diana. 2015. Chapitre 6 : Pouvoir, gouvernance et prise de décision. Dans *Vivre autrement : Écovillages, communautés et cohabitats*. Éditions Écosociété.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCCFP). S.D. *Développement durable*. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

Vodoz, Luc. 1994. La prise de décision par consensus : pourquoi, comment, à quelles conditions. *Environnement & Société*, 13 : 57-66.



Comité ZIP Saguenay-Charlevoix

Adresse postale (Charlevoix)

Maison Mère
63, rue Ambroise-Fafard
Local 1115
Baie-Saint-Paul (QC) G3Z 2J7

Adresse du siège social (Saguenay)

Place du Presbytère
240, rue Bossé
Local 301
Chicoutimi (QC) G7J 1L9

